

DONNÉES SANTÉ-TRAVAIL

Des nouvelles de l'observatoire Evrest

Dans le contexte de crise sanitaire, l'observatoire Evrest a poursuivi son recueil de données en complétant son interrogation par un pavé de questions concernant le vécu au travail de la crise. Différents résultats ont déjà été produits et sont disponibles sur le site. En outre, dans ce contexte où les équipes de Santé au travail ont été très sollicitées, les réflexions et actions ont été poursuivies pour faciliter l'accès et l'utilisation de l'observatoire. Quelques-unes sont décrites ci-dessous.

Les infirmier(ère)s en Santé-Travail peuvent désormais s'inscrire dans le dispositif Evrest en leur nom propre, en accord avec le(s) médecin(s) de leur équipe Santé-Travail. Cette évolution répond à une demande d'utilisateurs d'Evrest et permet à des infirmier(ères) d'apporter leur contribution à la veille en Santé-Travail dans des contextes particuliers de fonctionnement d'équipes. L'inscription des médecins au nom de l'équipe doit cependant être privilégiée pour des raisons pratiques.

De nouvelles productions, les « chroniques d'Evrest » relatent des histoires « d'Evrest entreprises » réalisées par les équipes Santé-Travail. Elles sont consultables sur le site internet. La dernière rapporte l'appropriation d'Evrest par les acteurs d'une entreprise agroalimentaire dans un Evrest répété sur plusieurs années. La précédente concerne l'utilisation d'indicateurs issus d'Evrest dans un projet de service.

La saisie numérique directe par le salarié du questionnaire est possible. Une analyse méthodologique comparant

le remplissage du questionnaire papier versus tablette centrée sur les exploitations de la base nationale de données Evrest a été réalisée. Elle confirme que les réponses données par les salariés ne diffèrent pas selon les modalités de remplissage du questionnaire. Son résultat fait l'objet d'une publication sous forme d'un *Evrest Résultat* disponible sur le site.

Afin de répondre aux objectifs prioritaires des Services de prévention et de santé au travail précisés dans les textes réglementaires et le 4^{ème} plan national Santé-Travail, l'observatoire a souhaité renforcer la **notion de prévention de la désinsertion professionnelle** dans son questionnaire 2022. La question « Pensez-vous que dans 2 ans, votre état de santé permettrait d'effectuer votre travail actuel ? » est venue compléter, par une approche prédictive sur le maintien en emploi, l'ensemble des questions concernant le vécu au travail, les conditions de travail, les expositions et la santé des salariés ayant trait à la notion de maintien en emploi.

Enfin, l'action 10.2 du **plan Santé-Travail n°4 rappelle l'importance de la structuration des données** en Santé au travail, et souligne l'intérêt de l'observatoire. Un premier travail commun entre les équipes de Evrest-MCP-RNV3P-Sumer sur les conditions de travail et l'état de santé des aides à domicile a été publié dans la revue des Archives des Maladies Professionnelles. Les équipes travaillent déjà sur d'autres thèmes pour lesquels le rapprochement des données pourra apporter des informations intéressantes. ■



Ressources :

► **Pour aller plus loin :**
<http://evrest.istnf.fr/page-0-0-0.html>